



MARKUS

IMMOBILIER

BARÈME

D'HONORAIRES

TARIFS TTC · JUILLET 2026

TRANSACTION

LOCATION

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

87 rue Édouard Vaillant

69100 Villeurbanne

04 78 37 13 67

markusimmobilier.fr

TRANSACTION

HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Inférieur à 25 000 €	2 000 €
De 25 000 € à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 € à 170 000 €	9 000 €
De 170 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 500 000 €	5 %
De 500 001 € à 700 000 €	4 %
De 700 001 € à 1 000 000 €	3,5 %
Supérieur à 1 000 000 €	3 %

Pourcentage calculé sur le prix de vente.
Honoraires dus uniquement en cas de vente réalisée.

LOCATION

BAUX D'HABITATION · LOI DU 6 JUILLET 1989 · ALUR

PART LOCATAIRE	
Hors zones tendues et très tendues	8 €/m²
Zones tendues	10 €/m²
Zones très tendues	12 €/m²
État des lieux d'entrée	3 €/m²
État des lieux de sortie	3 €/m²
Garage · Parking · Box · Cave	120 €
PART PROPRIÉTAIRE	
Sur le loyer annuel hors charges	9 %

La part locataire ne peut excéder celle facturée au propriétaire. Les honoraires facturés au propriétaire sont à minima équivalents à ceux incombant au locataire.

GESTION LOCATIVE

TARIFS TTC

GESTION COURANTE	
Honoraires de base — sur les encaissements mensuels par lot (minimum 25 €)	6 %
Frais et débours / extranet	20 €/an
Correspondance par courrier (frais annuel)	45 €/lot
ASSURANCES	
GLI — Garantie des loyers impayés	2,5 %
HONORAIRES OCCASIONNELS	
Vacation horaire	100 €
Déclaration et gestion de sinistre, présence expertise	Vacation
Réception des travaux ou livraison VEFA	Vacation
Ouverture dossier GLI, conciliation, relation huissier	Vacation
Aide à la déclaration des revenus fonciers	70 € + 10 €/lot suppl.
Envoi congé vente / reprise par LRAR	100 €/lot
Clôture fin de gestion (dossier complet + état comptable)	90 € + 10 €/lot suppl.
Gestion des travaux	5 % du montant

